



D.E.J.E.P.S.

17 juin 2013 - 22 janvier 2015

Spécialité : Animation Socio-Éducative ou Culturelle

Mention : Développement de Projets, Territoires & Réseaux

Caractéristiques générales

Organisateur : CEMÉA Aquitaine

Localisation de la formation : Bordeaux(33), Communauté urbaine de Bordeaux, Boucau(64)

Zones de recrutement : France toutes régions – Europe

Modalités de recrutement : pré-requis et test de sélection

Diplôme préparé : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, niveau III, classifié au RNCP

Formation en alternance : Aquitaine et Régions frontalières

Publics visés : Demandeurs d'emploi et salariés

Métier préparé :

ANIMATEUR SOCIOCULTUREL de niveau cadre B de la FPT, coordinateur de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, chef de service, responsable de secteur, etc.
Suite de parcours qualifiant envisageable : DESJEPS, diplômes de la filière universitaire.
Codification ROME : G1204, K1307

Réunions d'information collective :

Jeudi 4 avril à BORDEAUX (17h00-19h00)

Jeudi 2 mai à BORDEAUX et BOUCAU (64) (17h00-19h00)

Dépôt des dossiers de candidatures : VENDREDI 24 MAI 2013

Sélections : JEUDI 30 et VENDREDI 31 MAI 2013

Début de formation / Positionnement : LUNDI 17 JUIN 2013

Fin de formation : VENDREDI 22 JANVIER 2015

Durée de la formation :

735 H en centre de formation (Parcours complet. Allègements possibles selon pré-requis)

1351 H en entreprise (Parcours complet. Allègements possibles selon pré-requis)

Coût total : 7950,00 € (10,82 € / heure)

Financements :

OPCA (Uniformation, etc) - CIF (*prise en compte des dates limites de dépôt du dossier de demande de prise en charge*)

Pôle Emploi via dispositifs particuliers aux droits ouverts (Contacter Pôle Emploi et Mission locale)

Conseil Régional d'Aquitaine (via aides individuelles)

Conditions d'accès au DEJEPS

❖ Pour la candidature :

Les exigences préalables obligatoires pour accéder à la formation, prévues à l'article 10 du décret n°2006-1418 DU 20/11/08 sont les suivantes :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV et/ou de niveau III du champ de l'animation enregistré au RNCP,
- soit attester de tout autre diplôme de niveau IV et pouvoir attester d'une expérience d'animation continue ou discontinuée de 6 mois (900 heures minimum),
- soit justifier de 24 mois d'activités professionnelles et/ou bénévoles (1600 heures minimum),
- être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS – PSC1) ou en cours.

❖ Pour les tests de sélection :

Les conditions techniques, pédagogiques et financières suivantes conditionnent l'entrée en formation :

- attester d'une prise en charge financière du coût pédagogique intégral de la formation,
- attester d'une rémunération valide pour la durée totale de la formation,
- attester d'un lieu d'exercice de l'alternance cohérent avec la formation pour toute sa durée, permettant a priori « le pilotage et la coordination d'un projet d'action », support aux épreuves de certification.

Structuration de la formation

Le DEJEPS est structuré en 3 modules :

❖ MODULE 1 : « CONCEPTION D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT ».

Contenus : connaissance de l'environnement professionnel, de la structure, des publics et des populations, méthodologie du diagnostic et du projet.

❖ MODULE 2 : « COORDINATION ET MISE EN OEUVRE D'UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT »

Contenus : gestion des ressources humaines, animation de réseaux professionnels / bénévoles, gestion financière et administrative, logistique et ressources matérielles, communication, évaluation du projet.

❖ MODULE 3 : « DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES »

Contenus : éducation populaire, droit institutionnel, histoire de l'animation et courants pédagogiques, dynamique des groupes, logiques participatives, mobilisation et constitution de collectifs, formation, partenaires de l'intervention sociale et socio-éducative ou culturelle.

Caractéristiques spécifiques

Ce DEJEPS possède les particularités suivantes :

Séjour obligatoire de 15 jours en immersion dans un pays européen :

Session de formation effectuée dans le cadre du projet collectif de formation en interface avec un partenaire européen (financement inclus dans la prestation),

Séjour en internat :

Session de formation délocalisée en Aquitaine élaborée avec les stagiaires dans le cadre du projet collectif de formation (financement inclus dans la prestation),

Possibilité d'un séjour post formation :

Des offres de « Stage en formation professionnelle qualifiante en mobilité européenne » 14 à 26 semaines (Leonardo Da Vinci) chez un partenaire européen vous seront ouvertes à l'issue de la formation

Dossiers de candidature, devis et autres informations sont disponibles sur simple demande au secrétariat des CEMEA d'Aquitaine.

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
9-11 rue Permentade – 33000 BORDEAUX – tél : 05.56.69.17.92 – fax : 05.56.69.62.90
e-mail : secretariat@cemea-aquitaine.asso.fr / animpro@cemea-aquitaine.asso.fr
site internet : www.cemea-aquitaine.asso.fr